

# Une centrale solaire à Bolbec

**C'**est un projet porté par la communauté de communes Caux Vallée de Seine (CVS). Une centrale solaire au sol, la première en Seine Maritime, devrait s'implanter sur la zone d'activités Bolbec Saint-Jean aux portes de l'autoroute A 29 d'ici une année. La CVS dispose en effet d'un terrain de cinq hectares non constructible qui pourrait héberger cette nouvelle activité. « Les panneaux solaires ont très peu de charges au sol. Le terrain paraît donc approprié... », tient à préciser Maxime Chitel, chargé de mission au sein de l'agence Caux Seine Développement. En effet, les études de sol révèlent la présence de matières ce qui empêche toute installation d'entreprise sur cette zone. « Cela correspond complètement à notre politique », explique de son côté Claude Guérin de la société Enolya, société basée à Caen qui travaille avec une autre entreprise spécialisée dans les énergies renouvelables IEL, basée, elle, à Saint-Brieuc. « Nous développons actuellement une vingtaine de centrales (de 1 à 10 hectares) dans tout l'Ouest de la France. Et pour nous, il est important de mener ces projets sur des terrains qui ne sont pas en conflit d'usage ». Pour faire clair, ces entreprises ne veulent

pas piquer des terrains agricoles pour y poser des panneaux solaires.

## 850 foyers desservis

Des études de faisabilité sont donc actuellement en cours pour valider ou non le projet. Les installateurs doivent en effet répondre à un cahier des charges très strict et faire face à des évolutions des procédures administratives. « Par exemple, depuis 15 jours, les tarifs du solaire ne sont plus réglementés, c'est à nous de proposer un tarif à l'Etat qui l'accepte ou pas », souligne Claude Guérin. La future centrale solaire au sol développerait environ 3 MW (Mégawatt) de puissance et pourrait produire annuellement 3 000 000 de kWh ce qui correspond à la consommation d'environ 850 foyers. L'installation sera composée d'environ 12 000 modules solaires photovoltaïques de 1 m x 1,6 m orientés vers le Sud. La structure métallique qui supporte les panneaux ne dépasse pas 2,6 mètres de haut, sera donc peu visible. « Nous avons eu plusieurs sollicitations de sociétés de développement et d'exploitation. Notre choix s'est finalement porté sur IEL, une entreprise basée en Bretagne qui apporte toutes les garanties... », ajoute



Les panneaux seront disposés sur un terrain de cinq hectares (photo-montage IEL)

Maxime Chitel. Paul Dhaille, le vice président de la CVS chargé du développement économique précise que la production devrait être redistribuée sur le réseau en apport renouvelable. « Nous nous raccordons sur le réseau 20 000 watts tout proche », explique le technicien d'Enolya. L'idée de la communauté de communes est également d'ajouter un volet pédagogique à ce projet. Un partenariat

allant dans ce sens s'est donc inscrit dans la négociation. « La société qui développe la centrale a proposé la création d'une animation pédagogique sur le parc Eana, le parc dédié au développement durable. L'objectif va consister à expliquer la démarche de l'entreprise mais aussi les techniques employées... Il y aura notamment un compteur déporté qui permettra de voir en temps réel la production de

la centrale solaire... L'entreprise sera également domiciliée sur le parc Eana à Gruchet le Valasse... », souligne Maxime Chitel. Il faudra désormais patienter dix-huit mois à partir des études de faisabilité pour voir fonctionner cette centrale. Soit à l'horizon 2012, probablement en été.

F. H. ET G. B.